

POLITIQUE TARIFAIRE

Conseil en investissement sur crypto-actifs

Version : 06/02/2026

1. Objet et principe de transparence

La présente Politique tarifaire décrit de manière claire et compréhensible les conditions de rémunération des prestations de conseil en investissement portant sur des crypto-actifs proposées par GRAVITYMARKETS, afin de permettre au client de comprendre la nature des frais, leur mode de calcul, leur exigibilité et leur articulation avec le périmètre du service.

2. Périmètre du service (rappel essentiel)

GRAVITYMARKETS fournit exclusivement un **service de conseil en investissement** portant sur des crypto-actifs, consistant en des **recommandations personnalisées** formulées au regard des informations communiquées par le client (objectifs, situation, horizon, expérience et connaissances, tolérance au risque) et d'un questionnaire d'adéquation.

GRAVITYMARKETS ne fournit pas :

- de conservation ou d'administration de crypto-actifs ;
- d'exécution d'ordres, ni de réception-transmission d'ordres ;
- de gestion de portefeuille pour le compte de tiers ;
- d'exploitation de plateforme de négociation ;
- de service de paiement ;
- d'achat/vente ou d'échange de crypto-actifs pour le compte du client.

Le client demeure seul décisionnaire et seul responsable de ses opérations et des prestataires qu'il utilise (plateformes, dépositaires, wallets, banques).

3. Structure tarifaire : forfaits uniques

GRAVITYMARKETS applique une rémunération **exclusivement forfaitaire**. Il n'existe :

- **aucun** pourcentage d'encours ;
- **aucun** frais de performance ;
- **aucune** commission de mouvement ;
- **aucune** rémunération indexée sur les montants investis, les transactions effectuées ou la performance du portefeuille.

3.1 Forfait Particuliers

3 000 € TTC / an (forfait annuel)

3.2 Forfait Entreprises

6 000 € HT / an (forfait annuel)

Le forfait applicable est celui indiqué dans le devis et/ou le contrat signé. En cas de pluralité d'entités, de besoins spécifiques ou d'une complexité accrue, l'intervention est encadrée par un devis complémentaire uniquement si le client le valide expressément.

4. Ce qui est inclus dans les forfaits (livrables et fréquence)

Les forfaits couvrent les prestations suivantes, dans la limite d'un usage raisonnable et conformément au contrat :

4.1 Phase d'entrée en relation (onboarding)

- Recueil des informations client et **questionnaire d'adéquation** (objectifs, horizon, contraintes, connaissances/expérience, tolérance au risque).
- Analyse de cohérence des informations et échanges de clarification.
- Définition du périmètre de conseil et des contraintes (liquidité, exposition maximale, restrictions, horizon).
- Mise en place des modalités de suivi (rythme, canaux, format des livrables).

4.2 Recommandations personnalisées (cœur du service)

- Proposition d'une stratégie d'investissement et d'une allocation cible (selon profil).
- Recommandations sur un ou plusieurs crypto-actifs (sélection et rationales).
- Recommandations de gestion du risque : règles de diversification, limites d'exposition, scénarios de volatilité, points de vigilance opérationnels.
- Recommandations d'ajustement lorsque les conditions de marché ou la situation client évoluent, dans le cadre du suivi.

4.3 Suivi et points périodiques

- Suivi périodique et échanges (email/visio) selon le rythme convenu au contrat.
- Mise à jour des informations client lorsqu'un changement significatif est signalé ou identifié (objectif, situation, horizon, risque).
- Révisions des recommandations lorsque nécessaire.

4.4 Reporting (support durable)

- Remise des recommandations et des synthèses sur support durable (ex. email, PDF, espace client), incluant au minimum : objectif de la recommandation, hypothèses, principaux risques, et cohérence avec le profil du client.

Nota : Le détail exact (nombre de rendez-vous, fréquence de reporting, format) est précisé au contrat. La politique tarifaire décrit le socle minimal de prestation.

5. Ce qui n'est pas inclus (hors périmètre)

Sont expressément exclus du forfait (sauf accord écrit spécifique) :

- **toute exécution** d'ordres, transmission d'ordres, arbitrage, intervention sur comptes, wallets, clés privées, authentification ou moyens de paiement du client ;
- tout service de conservation/administration d'actifs ;

- tout conseil fiscal, juridique ou comptable ;
- tout audit technique d'un smart contract, d'un protocole ou d'une infrastructure ;
- toute prestation de due diligence approfondie "sur mesure" (ex. audit complet d'un projet, d'une trésorerie d'entreprise, analyse réglementaire d'un token, etc.) pouvant faire l'objet d'un devis séparé.

6. Frais tiers et coûts externes (support majeur AMF)

Le client est informé que, indépendamment des honoraires GRAVITYMARKETS, il peut supporter des **frais et coûts externes** auprès de prestataires tiers, notamment :

- frais de plateforme (trading, spread, retrait),
- frais de réseau (gas fees),
- frais de conversion fiat/crypto,
- frais de custody ou de services liés à un wallet (si applicable),
- frais bancaires.

Ces frais tiers ne sont **ni facturés ni encaissés** par GRAVITYMARKETS et relèvent exclusivement des conditions des prestataires choisis par le client. GRAVITYMARKETS invite le client à consulter les grilles tarifaires des prestataires avant toute opération.

7. Modalités de facturation et de paiement

- **Facturation** : annuelle, selon les modalités prévues au contrat (paiement à l'avance ou échéancier).
- **Exigibilité** : à la date indiquée sur la facture et/ou au contrat.
- **Retard de paiement** : application des pénalités légales et/ou contractuelles, après mise en demeure le cas échéant.
- **TVA** :
 - Particuliers : prix TTC (TVA incluse si applicable).
 - Entreprises : prix HT, TVA selon régime applicable.